



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

L'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario (CEGMO)

Bea Clark et Marti Jurmain,
Comité sectoriel des collèges pour la
mise à niveau des adultes



Publié par

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) M5E 1E5 Canada

Téléphone : (416) 212-3893

Télécopieur : (416) 212-3899

Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

Citer ce document comme suit :

Clark, B. et M. Jurmain. (2014). *L'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario (CEGMO)*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Remerciements

De nombreuses personnes et organisations ont appuyé ce projet. Nous tenons à remercier les apprentis des régions de Kitchener, d'Ottawa et de Sudbury qui y ont participé en ligne ou en personne. Nous sommes reconnaissants du soutien et de l'aide que nous a fournis le personnel des programmes d'apprentissage et de rattrapage scolaire des collèges Conestoga, Algonquin et Cambrian ainsi que le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de Kitchener, d'Ottawa et de Sudbury. Lynne Wallace du Comité sectoriel des collèges pour la mise à niveau des adultes (CSC) nous a fourni des orientations et Sandra Hennessey et Michael Herzog du soutien technique. Richard Wiggers, les conseillers et le personnel du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur nous ont offert leur soutien et une aide inestimable.

Table des matières

Résumé	4
Introduction et contexte	6
L'apprentissage en Ontario.....	6
L'outil d'évaluation des CEGMO et ses avantages possibles	7
Revue de la littérature	7
Le projet de recherche	9
Questions de recherche.....	10
Méthodologie	11
Logistique, choix des emplacements et approbation du code d'éthique du projet.....	11
Premier test : Invitation lancée aux apprentis au moment de l'inscription.....	12
Deuxième test : Invitation lancée aux apprentis pendant la formation en classe de niveau 1	12
Groupes de discussion	12
Présentation et analyse des données	13
Données sur les CEGMO	13
Profil des participants aux tests	14
Évaluation des résultats des 106 participants aux tests.....	14
Données des groupes de discussion.....	15
Aperçu des groupes de discussion	15
Questions de recherche posées aux groupes de discussion	16
Principaux messages des groupes de discussion	16
Discussion	19
Conclusions	20
Références bibliographiques.....	21

Vous trouverez sur le site Web www.heqco.ca une annexe distincte (disponible en anglais seulement).

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats des évaluations des 106 participants aux tests 15

Résumé

Le projet L'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario (L'évaluation des CEGMO) visait à déterminer si la disponibilité et l'utilisation d'un outil en ligne d'évaluation des compétences essentielles au cours de la première étape d'un programme d'apprentissage allaient permettre aux participants au projet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires pendant leur formation subséquente en classe. Le projet L'évaluation des CEGMO donne suite aux préoccupations exprimées par les enseignants des collèges selon lesquelles bon nombre d'apprentis ne possèdent pas les compétences de base en mathématiques, en lecture et en utilisation de documents requises pour réussir à l'école et sur le marché du travail. À l'heure actuelle, ces lacunes en matière de compétences essentielles ne peuvent pas être relevées ou comblées avant le début de la formation en classe de l'apprenti et, même à ce moment-là, cette tâche s'avère souvent difficile.

La revue de la littérature effectuée pour la présente étude a révélé une préoccupation importante à l'échelle du Canada au sujet des faibles taux d'achèvement des programmes d'apprentissage, et les auteurs des études examinées ont tâché de trouver les principales raisons pour lesquelles les décrocheurs n'avaient pas terminé leur programme. Si la preuve d'un lien entre les compétences fondamentales (« essentielles ») et les taux d'achèvement n'est pas concluante, il se dégage néanmoins un vaste consensus dans la littérature sur le lien entre de faibles compétences essentielles et l'inachèvement d'un programme d'apprentissage. Plusieurs organisations, dont les gouvernements fédéral et provincial, ont déterminé et confirmé que les compétences essentielles représentent les compétences utilisées en cours d'emploi et qui servent d'assise à l'apprentissage de toutes les autres compétences.

L'outil d'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario (l'outil d'évaluation des CEGMO) accessible en ligne fournit aux répondants les résultats de leur test immédiatement. Il mesure trois compétences essentielles (numératie, utilisation des documents et lecture) et compare les compétences du participant au test à celles requises pour exercer l'un des 53 métiers désignés Sceau rouge reconnus à l'échelle nationale. Les résultats de L'évaluation des CEGMO font état des aspects à améliorer et fournissent au participant au test un plan de formation personnalisé et des ressources d'apprentissage gratuites qui lui permettront d'acquérir les compétences essentielles requises. Fondé sur l'outil d'évaluation de l'Industry Training Authority (ITA) de la Colombie-Britannique, l'outil d'évaluation des CEGMO a été adapté pour l'utiliser en Ontario et est normalisé et adaptable. L'outil a été mis à la disposition des participants gratuitement dans le cadre de la présente étude.

Cette étude a été menée pendant 18 mois et avait pour but de répondre à la question de recherche suivante : Est-ce qu'une intervention au moment de l'inscription des apprentis en utilisant un modèle d'apprentissage en ligne adapté à l'apprenant améliore le rendement scolaire pendant la formation en classe? Des apprentis dans des métiers désignés Sceau rouge de trois régions géographiques (Kitchener, Ottawa et Sudbury) ont été invités à évaluer leurs compétences essentielles au moment de s'inscrire à leur programme d'apprentissage et, au besoin, à améliorer leurs compétences avant d'entreprendre leur formation en classe de niveau 1. Cette invitation leur était lancée par le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités chargé de faire signer le contrat par l'apprenti, l'employeur et la province de l'Ontario. Par la suite, des collèges (Conestoga, Algonquin et Cambrian) de ces trois régions ont invité les apprentis suivant la formation de niveau 1 à évaluer leurs compétences essentielles. On avait supposé qu'un suivi du cheminement des apprentis participant à l'étude serait effectué depuis leur inscription (janvier et août) jusqu'à leur participation à la formation de niveau 1 en septembre ou octobre, et que les compétences acquises par

les apprenants seraient ensuite mesurées. Cela n'a pas été le cas étant donné que la majorité des apprentis travaillent maintenant pendant plus de six mois avant de suivre la formation en classe.

Qui plus est, des groupes de discussion représentant les trois groupes d'intervenants (MFCU, collègues et apprentis) ont été organisés. Ils ont permis de recueillir de l'information au sujet du niveau de compétence et de préparation des apprentis, de leur motivation à utiliser l'outil d'évaluation en ligne, des méthodes à leur disposition pour les aider pendant leur formation en classe et de leur utilisation des ressources, ainsi que d'obtenir des renseignements sur le moment où ils avaient utilisé l'outil ainsi que sur la convivialité et l'utilité de celui-ci.

En dépit du très grand nombre d'invitations lancées aux apprentis par le personnel du MFCU au moment de leur inscription, très peu d'apprentis ont utilisé de plein gré l'outil d'évaluation des CEGMO. Seulement 6 % des 476 apprentis invités ont accepté officiellement de participer au projet et de remplir une partie ou la totalité de l'évaluation. La majorité a refusé de prendre part à des séances de suivi supplémentaires avec les chercheurs. Seulement 1,3 % des apprentis ont passé le test à deux reprises et, habituellement, quelques heures après avoir terminé le premier test. En septembre et en octobre, les trois collègues ont invité 400 apprentis de niveau 1 à utiliser l'outil d'évaluation des CEGMO. Parmi ce groupe, 19 % des apprentis ont participé à l'évaluation, mais aucun d'entre eux ne faisait partie du premier groupe invité à évaluer leurs compétences essentielles. Aucune conclusion ne peut être tirée relativement à la question de recherche principale en raison des faibles taux de participation et de l'impossibilité de suivre la même cohorte d'apprentis depuis leur inscription jusqu'à leur première période de formation en classe.

Les résultats des apprentis ayant accepté de passer le test confirment les préoccupations du personnel enseignant. Selon les résultats en lecture et utilisation de documents, environ 20 % des participants au test ne possédaient pas le niveau minimal de compétences pour leur métier. De plus, 81 % des répondants ne satisfaisaient pas aux exigences en géométrie et trigonométrie pour les métiers où ces compétences sont requises.

Les discussions avec les trois groupes d'intervenants ont révélé des renseignements intéressants sur le niveau de préparation des apprentis nouvellement admis, sur la nature et l'utilisation de l'aide existante pour l'acquisition des compétences essentielles ainsi que sur la convivialité de l'outil d'évaluation des CEGMO. Les participants des trois groupes ont fortement recommandé que les compétences obligatoires soient évaluées, à tout le moins, avant le début de la composante en classe de la formation des apprentis.

Il faudra mener des recherches permettant de suivre les mêmes apprentis depuis leur inscription jusqu'à leur formation en classe si l'on veut établir un lien clair entre l'utilisation de l'outil d'évaluation des CEGMO (ou un outil semblable) et la réussite de la formation en classe. De plus, des stratégies visant à garantir qu'un plus grand nombre d'apprentis participent au projet de recherche devront être élaborées.

Introduction et contexte

L'apprentissage en Ontario

En avril 2013, il existait 156 métiers spécialisés selon l'Ordre des métiers de l'Ontario. Parmi ceux-ci, 53 sont des métiers désignés Seau rouge, qui sont reconnus à l'échelle du Canada et dont les titres de compétence peuvent être transférés partout au pays. La *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (LOMOA) énonce le cadre réglementaire pour les métiers en Ontario. Un diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario (DESO) est requis pour la plupart des métiers tandis que la 10^e année représente l'exigence d'admission pour de nombreux métiers du bâtiment. Il convient toutefois de souligner que, dans la réalité, bon nombre d'employeurs exigent plus que le minimum.

Le cheminement d'apprentissage traditionnel commence lorsqu'un employeur embauche en tant qu'apprenti un participant ayant terminé une 10^e ou 12^e année. Le gouvernement provincial inscrit les apprentis par l'intermédiaire d'un accord tripartite entre la province, l'employeur et l'apprenti. La formation des apprentis se déroule à deux endroits : dans un milieu scolaire ou syndical (pour la composante en classe) et chez l'employeur, et est répartie comme suit : environ 10 % seulement dans le milieu de formation scolaire ou syndical et environ 90 % avec l'employeur. La plupart des apprentis terminent leur apprentissage en deux à cinq ans, ce qui comprend la formation en classe (niveau 1, niveau 2 et, pour certains métiers, niveaux 3 et 4). Les 24 collèges de l'Ontario fournissent 87 %, les syndicats 10 % et d'autres groupes 3 % de la formation en classe (ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012).

Les apprentis qui suivent la formation en classe se concentrent sur l'acquisition de compétences techniques. De nombreux apprentis participent à la formation en classe à temps partiel, une journée par semaine ou un ou deux soirs par semaine pendant qu'ils travaillent. Dans d'autres situations, l'apprenti est autorisé à s'absenter du travail pour prendre part à un programme de formation en alternance ou à temps plein de 8 à 12 semaines, ce qui peut obliger l'apprenti à se rendre ou à demeurer dans une autre collectivité pendant la formation. Dans la majorité des cas, la formation en classe est fournie de septembre à juin. Le moment où l'apprenti participe à la formation en classe peut dépendre des besoins de l'employeur, de la situation financière de l'apprenti et des programmes de formation offerts. Le personnel du MFCU fournit aux apprentis de l'information au sujet des programmes de formation prévus à l'horaire.

Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont pris des mesures afin de faciliter l'admission aux programmes d'apprentissage en établissant de nouveaux cheminements préparatoires et alternatifs, comme le Programme apprentissage-diplôme et les programmes de préapprentissage, et ont mis en place d'importants incitatifs financiers à l'intention des apprentis et des employeurs. En 2005, le gouvernement de l'Ontario a établi des objectifs de croissance annuelle considérables pour l'apprentissage. Si le nombre d'apprentis a, en fait, augmenté, les taux d'achèvement et de persévérance scolaire demeurent une source importante de préoccupations. Les apprentis abandonnent leur programme d'apprentissage pour diverses raisons, comme un nouvel emploi ou des motifs personnels.

En Ontario, les apprentis ne sont pas tenus de passer des tests ou des évaluations avant de s'inscrire comme apprentis ou d'entreprendre leur formation en classe. Selon le cheminement traditionnel d'apprentissage, l'école ou le prestataire de formation (PF) ne dispose d'aucun renseignement précis sur le rendement scolaire des nouveaux apprentis avant qu'ils ne commencent leur formation en classe. Le personnel enseignant des collèges cherche de plus en plus à obtenir de l'aide pour les apprentis devant suivre des cours de recyclage ou d'amélioration de leurs compétences en littératie et numératie. Bon nombre de collèges ont mis en place des mesures d'intervention ou des cours d'appoint, mais ont de la difficulté à les offrir en même temps que la formation sur le métier étant donné que les apprentis travaillent et ne se trouvent pas souvent sur le campus.

Les enseignants tâchent de trouver d'autres outils et ressources pour aider les apprentis. L'outil d'autoévaluation en ligne des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario en fait partie.

L'outil d'évaluation des CEGMO et ses avantages possibles

L'outil d'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario (l'outil d'évaluation des CEGMO) accessible en ligne fournit aux répondants les résultats de leur test immédiatement. Il mesure trois compétences essentielles (numératie, utilisation de documents et lecture) et compare les compétences du participant au test à celles requises pour exercer l'un des 53 métiers désignés Sceau rouge. Les résultats de l'évaluation des CEGMO font état des aspects à améliorer et fournissent au participant au test un plan de formation personnalisé et des ressources d'apprentissage gratuites qui lui permettront d'acquérir les compétences essentielles requises. Fondé sur l'outil d'évaluation de l'Industry Training Authority (ITA) de la Colombie-Britannique, l'outil d'évaluation des CEGMO a été adapté pour l'utiliser en Ontario et est normalisé et adaptable.

L'outil d'évaluation des CEGMO peut être utilisé à tout moment pendant le cycle d'apprentissage, mais le Comité sectoriel des collèges pour la mise à niveau des adultes (CSC) voulait déterminer si l'outil pouvait être utilisé avant la formation en classe de niveau 1 des apprentis. En effet, si les cours de rattrapage en mathématiques ou en littératie pouvaient être terminés avant la formation de niveau 1, les membres du Comité étaient d'avis que les apprentis seraient mieux préparés à réussir lorsqu'ils commenceraient leur programme.

Revue de la littérature

Le Comité sectoriel des collèges pour la mise à niveau des adultes (CSC) est un chef de file dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives collégiales et communautaires destinées à soutenir les apprentis de l'Ontario et à accroître les taux d'achèvement de la formation d'apprenti. Les membres du CSC sont de plus en plus appelés à fournir des ressources d'évaluation et d'appoint aux apprentis devant suivre des cours préparatoires et de recyclage ou ayant besoin d'une aide plus poussée en mathématiques et en lecture. Cette situation ressemble à celle vécue dans d'autres administrations canadiennes et a fait naître un intérêt pour la question des exigences en littératie et en numératie propres à chaque métier ainsi que de la réussite ou de l'achèvement des programmes d'apprentissage (Clark et Jurmain, 2013).

Les rapports, recommandations et progrès récents en ce qui a trait aux taux d'achèvement de la formation d'apprenti, la reconnaissance selon laquelle les apprentis doivent de plus en plus posséder des compétences en mathématiques et en littératie pour exercer leur métier, l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'aide à la littératie et à la numératie et les taux d'achèvement de la formation d'apprenti revêtent tous un intérêt dans le cadre de la présente étude. Les préoccupations croissantes au sujet de la pénurie de travailleurs qualifiés et de la stagnation des taux d'achèvement de la formation d'apprenti ont donné lieu à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses stratégies visant à soutenir les apprentis pendant les différentes étapes de leur formation.

Les diverses sphères de compétence à l'échelle du Canada ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'incapacité à accroître les taux d'achèvement de la formation d'apprenti, qui sont influencés par des facteurs multiples et variés. Plus que jamais auparavant, les gens de métier doivent posséder de plus en plus de compétences, et une importance accrue est accordée aux compétences essentielles requises. Cela a donné lieu à une prolifération d'activités ayant trait aux évaluations et outils ainsi qu'aux interventions et mécanismes de soutien en matière de littératie et de numératie destinés à aider les apprentis pendant toute la durée de leur programme d'apprentissage. De nouveaux mécanismes de soutien et d'outils en ligne ont été créés, comme l'outil d'évaluation des CEGMO.

Il existe très peu de recherches présentant des preuves fiables sur les liens entre l'aide à la littératie et à la numératie et les taux d'achèvement de la formation d'apprenti. Les recherches existantes tendent à établir des liens empiriques ou « présumés » en fonction des données sur les taux d'achèvement et les réponses à des sondages menés auprès des intervenants. Au Canada, la façon dont les niveaux de littératie et de numératie revêtent de l'importance pour les taux d'achèvement suscite un intérêt croissant.

Le gouvernement canadien a augmenté de façon spectaculaire le nombre d'inscriptions aux programmes d'apprentissage, passant de 200 000 apprentis inscrits en 2001 à près de 400 000 en 2010 (Forum canadien sur l'apprentissage, 2012). Les apprentis de l'Ontario représentaient 32 % des taux provinciaux. Les taux d'achèvement de la formation d'apprenti n'ont pas augmenté pendant cette période au Canada. Dans l'aperçu des principales constatations de l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2007, on a tenté de mieux comprendre la situation démographique des apprentis, les obstacles à l'admission à un programme d'apprentissage, l'expérience des apprentis pendant leur formation et les facteurs ayant contribué à l'achèvement ou à l'abandon du programme (Comité de recherche du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage, 2011).

Selon ces constatations, une vaste majorité d'apprentis détenaient un diplôme d'études secondaires ou supérieures, dont le tiers avait terminé un programme collégial ou universitaire; neuf des dix apprentis interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient éprouvé aucune difficulté pendant leur formation technique ou en cours d'emploi. Toutefois, il était précisé dans le rapport que, malgré ces constatations, un apprenti sur quatre avait tout de même déclaré que le matériel écrit lui avait posé des difficultés. Dans leur rapport, les auteurs recommandaient que les compétences essentielles soient intégrées aux programmes d'études de la formation d'apprenti.

Une étude de référence réalisée en 2001 par SkillPlan B.C. décrit des stratégies pour recruter et choisir les apprentis plus efficacement, la nécessité de définir les compétences essentielles que doivent posséder les apprentis pour réussir leur formation en classe et en cours d'emploi ainsi que les mécanismes de soutien dont ont besoin les apprentis pendant leur formation (Evetts et Fownes, 2001). Les auteurs du rapport reconnaissent que les apprentis [traduction] « échouent les tests finals et sortent simplement du système d'apprentissage », mais sont forcés de conclure, en raison d'un manque de données, que [traduction] « les piètres résultats aux tests peuvent s'expliquer en partie par l'absence des compétences requises pour lire et répondre aux questions vérifiant les connaissances » (Evetts et Fownes, 2001, p. i). Les auteurs du rapport ont constaté que [traduction] « les taux d'échec à chaque niveau d'évaluation et pendant les examens finals d'accréditation devraient nous donner certaines indications de la réussite des apprentis... certains enseignants ont déclaré qu'ils perdaient 40 % des apprentis ayant entrepris un programme d'apprentissage tandis que d'autres soutiennent que seulement 12 % des apprentis ne terminent pas leur programme... On s'accorde généralement pour dire, bien que l'on ne dispose pas de preuves à l'appui, que les compétences essentielles contribuent à cette situation » (Evetts et Fownes, 2001, p.15).

Une analyse du contexte réalisée en 2004 par le Centre syndical et patronal du Canada fait état de plus de 120 projets en cours ayant trait aux compétences essentielles dans les programmes d'apprentissage à l'échelle du Canada et révèle une intégration claire et grandissante des compétences essentielles dans la façon de « penser » à la réussite de l'apprentissage. Une autre étude menée en 2004 par le Forum canadien sur l'apprentissage intitulée « L'accès et la réussite des programmes d'apprentissage au Canada : Perception des obstacles », ou communément appelé « Perception des obstacles : Un rapport de consultation » décrit neuf principaux obstacles à la réussite de l'apprentissage au Canada, dont l'un se rapporte aux compétences de base et essentielles des apprentis. Les auteurs recommandent aux gouvernements de soutenir l'acquisition et le perfectionnement des compétences essentielles (littératie, numératie, compétences en informatique et autres compétences « générales ») qui favorisent la réussite des apprentis suivant un programme d'apprentissage.

Vers le milieu des années 2000, les études visaient à établir des liens clairs entre les compétences en littératie et numératie et l'achèvement d'un programme d'apprentissage. Le Forum canadien sur l'apprentissage a analysé les activités et programmes existants en littératie et numératie dans un rapport publié en 2007 intitulé « Le lien entre les compétences essentielles et la réussite en apprentissage ». Au nombre des principales recommandations formulées dans ce rapport et revêtant un intérêt pour la présente étude, mentionnons la détermination de liens clairs entre les compétences essentielles et des taux d'achèvement de la formation d'apprenti accrus ainsi que l'élaboration de méthodes et « d'outils d'évaluation » afin de s'assurer que les apprentis peuvent acquérir les compétences essentielles pertinentes pour le métier qu'ils ont choisi.

Les rapports publiés par la suite faisaient fond sur les premières études et l'évolution rapide des outils de littératie et de numératie pour consigner ce que l'on aurait pu décrire comme les « écosystèmes » de la formation des apprentis ainsi que pour élaborer des recommandations et des politiques fondées sur les constatations. Dans le rapport de 2009 rédigé par Graeme Stewart Christ pour le compte du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, les taux d'achèvement « stationnaires » représentent une préoccupation croissante. En Ontario, l'auteur du rapport définitif du Projet d'accréditation obligatoire (Armstrong, 2008) recommandait la tenue d'un examen sur la façon dont le système d'apprentissage peut s'adapter à l'importance croissante des « compétences générales », en particulier la littératie, la numératie et les compétences en communication, et établissait un lien entre ces compétences et la réussite sur le marché du travail au moyen d'exigences plus élevées à l'admission, du rattrapage scolaire ou d'autres approches.

Un autre rapport pertinent publié par le Forum canadien sur l'apprentissage en 2011 présentait les principales raisons (auto déclarées) pour lesquelles les décrocheurs n'avaient pas terminé leur programme entre 2002 et 2004. Très peu d'entre eux (2,1 %) ont indiqué qu'ils avaient eu de la difficulté pendant la formation en classe. La raison « Autre » était celle mentionnée le plus souvent comme la principale raison de l'abandon. Si les preuves à l'appui de liens entre les compétences essentielles et l'achèvement du programme étaient vagues, le rapport contenait des recommandations au sujet de ces compétences. Par exemple, l'une des recommandations consistait à informer clairement les futurs apprentis qu'ils devaient posséder des compétences en mathématique et en littératie pour réussir leur programme.

Enfin, le document d'information préparé en 2012 par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) en vue d'une réunion avec la ministre de l'époque de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Diane Finley, présentait « Un cadre pour remédier aux pénuries de compétences avancées ». Dans son document, l'ACCC recommande d'investir dans un programme des compétences essentielles à l'échelle du Canada étant donné que « plus de 40 pour cent des Canadiens âgés de plus de 18 ans n'ont pas les aptitudes en littératie ni les compétences essentielles nécessaires pour satisfaire aux exigences de leur métier ou acquérir des titres de compétences postsecondaires pour des professions techniques et dans les métiers ». De plus, elle propose d'intégrer « la vérification des compétences essentielles et les cours d'appoint dans les collèges et les instituts, afin de réduire les taux d'abandon ».

D'après la présente revue de la littérature, nous pouvons conclure qu'il existe une abondante littérature faisant état des préoccupations au sujet des taux d'achèvement (réussite) de la formation d'apprenti et en établissant des liens entre l'abandon et de faibles niveaux de littératie et de numératie (compétences essentielles).

Le projet de recherche

Si les apprentis doivent posséder un diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou l'équivalent pour exercer la plupart des métiers, ils ne sont peut-être pas au courant qu'un niveau supérieur de compétences en mathématiques est requis. De plus, ils ne s'inscrivent pas nécessairement à un programme

d'apprentissage immédiatement après la fin de leurs études secondaires. Par conséquent, certains apprentis ne connaissent peut-être pas leurs niveaux de compétences ni ne savent qu'ils ont besoin de suivre des cours de rattrapage scolaire ou de recyclage. Les prestataires de formation (PF) choisis par les apprentis ne peuvent habituellement pas offrir des cours de rattrapage tant que les apprentis ne sont pas inscrits à leur programme et qu'ils n'ont pas commencé la formation en classe.

Le projet L'évaluation des compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario¹ (L'évaluation des CEGMO) offrait un outil d'autoévaluation en ligne autogéré et des occasions de formation personnalisée aux apprentis intéressés qui avaient signé leur contrat d'apprentissage avec leur employeur et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Le projet visait à déterminer si l'utilisation de cet outil allait permettre aux apprentis d'améliorer leurs compétences essentielles et d'obtenir de meilleurs résultats scolaires. Le projet donne suite aux préoccupations des enseignants des collèges selon lesquelles de nombreux apprentis ne possèdent pas les compétences de base en mathématiques et littératie requises pour réussir à l'école et sur le marché du travail.

Trois régions de la province ont été choisies pour l'étude selon leur activité d'apprentissage dans les métiers désignés Sceau rouge et la collaboration entre les bureaux du MFCU et les collèges. La participation du ministère était requise et essentielle puisqu'il s'agit de l'organisation qui communique en premier avec les apprentis nouvellement inscrits. Le personnel des bureaux du MFCU d'Ottawa, de Sudbury et de Kitchener fournissait aux nouveaux apprentis qui se sont inscrits entre avril et août 2012 de l'information au sujet de la ressource d'évaluation des CEGMO et les invitait à s'y inscrire pour en tirer parti. Les apprentis étaient tout à fait libres de l'utiliser ou non.

Au cours de la deuxième étape de l'étude, les apprentis qui entreprenaient leur programme collégial de formation en classe de niveau 1 aux collèges Algonquin (Ottawa), Cambrian (Sudbury) ou Conestoga (Waterloo) en septembre 2012 ont reçu de l'information au sujet de l'outil d'évaluation en ligne par le personnel administratif ou enseignant de leur collège et ont été encouragés à l'utiliser pour évaluer leurs compétences en littératie, numératie et utilisation de documents se rapportant à leur métier. De nouveau, la participation était facultative.

En plus de ces deux groupes, tout apprenti qui visitait le site *Web Compétences essentielles pour les gens de métier de l'Ontario* pouvait évaluer les compétences en littératie, numératie et utilisation de documents requises pour son métier et recevait un plan d'apprentissage personnalisé contenant des ressources en ligne pour améliorer ses compétences peu importe s'il participait officiellement ou non au projet de recherche. Un suivi n'a pas été assuré auprès des apprentis n'ayant pas consenti à participer au projet.

En octobre 2012, les chercheurs ont organisé une série de groupes de discussion avec trois groupes d'intervenants (apprentis de niveau 1, personnel et enseignants des collèges et personnel du MFCU travaillant avec les apprentis) dans les trois régions. La question de recherche principale s'accompagnait d'une série de sous-questions pour recueillir des renseignements qualitatifs utiles au sujet de l'avis des groupes d'intervenants concernant la valeur de l'outil d'évaluation des CEGMO.

Questions de recherche

La présente étude visait à déterminer si la disponibilité et l'utilisation d'un outil en ligne d'évaluation des compétences essentielles au cours de la première étape d'un programme d'apprentissage allaient permettre aux participants au projet d'obtenir de meilleurs résultats scolaires pendant leur formation subséquente en classe. Notre principale question de recherche était la suivante : Est-ce qu'une intervention au moment de

¹ Peut être consulté à l'adresse www.csc.essentialskillsgroup.com

l'inscription des apprentis en utilisant un modèle d'apprentissage en ligne adapté à l'apprenant améliore le rendement scolaire pendant la formation en classe?

Dans le cadre des groupes de discussion, nous avons pu approfondir d'autres sujets et poser d'autres sous-questions portant sur les aspects suivants :

- le niveau de préparation des apprentis au moment de s'inscrire à un programme du MFCU ou d'entreprendre la composante à l'école d'apprentissage de leur métier;
- les services mis à la disposition des apprentis devant parfaire leurs compétences afin de réussir la composante à l'école de leur programme d'apprentissage, et leur utilisation de ces ressources;
- la motivation des apprentis à se servir de l'outil d'évaluation en ligne et le taux d'utilisation réelle de l'outil (c'est-à-dire le taux de participation des apprentis);
- la convivialité de l'outil en ligne;
- l'utilité de l'outil en ligne (par exemple, la facilité d'accès, l'information requise, la qualité du matériel);
- des recommandations sur le moment de promouvoir l'utilisation de l'outil en ligne et la probabilité d'effets positifs.

Méthodologie

Le projet L'évaluation des CEGMO avait pour but de recueillir des renseignements tant quantitatifs que qualitatifs. L'utilisation du site Web par les participants a été surveillée et les commentaires sur la valeur et l'utilisation de l'outil ont été consignés pendant les groupes de discussion. Il a été difficile de joindre les apprentis le plus tôt possible pendant leur cycle d'apprentissage puisque seuls le MFCU et l'employeur connaissent les apprentis et que ces derniers ne font pas partie d'une cohorte type d'étudiants postsecondaires avant que leur formation en classe ne commence.

Logistique, choix des emplacements et approbation du code d'éthique du projet

Étant donné que l'outil d'évaluation des CEGMO était offert en ligne gratuitement aux participants, ces derniers pouvaient le consulter 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et l'utiliser aussi souvent qu'ils le souhaitent. L'outil a été conçu pour le projet en créant trois codes de projet distincts, un pour chaque zone de recrutement. Les apprentis ont reçu ce code de projet dans leur invitation. Les codes de projet nous permettraient de suivre la participation à chaque emplacement et de rassembler les évaluations, même si nous ne pouvions pas assurer un suivi de l'utilisation des ressources documentaires dans le cadre des cours d'appoint. L'accès à l'identité du participant serait accordé uniquement s'il en donnait le consentement. Un formulaire de consentement donné en connaissance de cause a été ajouté au processus d'inscription sur le site Web.

Trois régions de la province ont été retenues pour le projet d'après leur intérêt, leur niveau d'activité d'apprentissage et la collaboration nécessaire entre les partenaires pour réaliser le projet. Trois collèges – Conestoga, Cambrian et Algonquin – et les trois bureaux correspondants du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) – Kitchener-Waterloo, Sudbury et Ottawa – ont accepté de participer au projet.

Une demande de projet pour emplacements et collèges multiples a été préparée et présentée au comité d'éthique de la recherche de chaque collège participant. Cette demande a été examinée par chaque comité et a été approuvée par deux d'entre eux. Le troisième comité a indiqué que l'approbation de ce projet de recherche n'était pas requise puisqu'il a déterminé qu'il s'agissait d'un projet d'amélioration de programmes.

Premier test : Invitation lancée aux apprentis au moment de l'inscription

L'invitation d'évaluer leurs compétences essentielles et de participer au projet a été lancée aux apprentis au moment de leur inscription, lorsque leur programme d'apprentissage commençait officiellement. Le personnel du MFCU a invité les apprentis qui se sont inscrits entre avril et août 2012 à participer au projet. Les membres du personnel désignés à chacun des trois bureaux du ministère ont participé à une séance d'information et d'orientation sur le projet et le processus. Des renseignements et textes ont été préparés et fournis au personnel.

La participation était facultative. Il était important de fournir ces renseignements aux apprentis lors de leur inscription. Ce moment a été choisi pour donner aux apprentis le temps de perfectionner leurs compétences, s'il y avait lieu, entre leur inscription et leur participation à la formation de niveau 1, qui a lieu habituellement en septembre. Il a en outre été suggéré que des résultats d'évaluation des CEGMO positifs renforceraient la confiance des apprentis lorsqu'ils commenceraient leur programme d'apprentissage.

Les nouveaux apprentis qui décidaient de participer au projet ouvraient une session sur le site Web, se servaient du code géographique qu'ils avaient reçu puis remplissaient le formulaire de consentement donné en connaissance de cause en ligne. Ce consentement facilitait les échanges et le suivi avec le personnel du projet. Les apprentis qui refusaient de donner leur consentement pouvaient continuer de consulter le site Web, mais aucune autre communication personnelle n'avait lieu par la suite. De modestes primes à la participation ont été offertes, mais n'ont vraisemblablement pas eu d'incidence sur les taux de participation.

Deuxième test : Invitation lancée aux apprentis pendant la formation en classe de niveau 1

Tous les apprentis de niveau 1 inscrits à un programme de formation dans un métier désigné Seau rouge des trois collèges ont été invités à remplir l'évaluation des CEGMO en septembre 2012. La participation était facultative. Les chercheurs présumaient que ce groupe comprendrait les apprentis s'étant inscrits entre avril et août 2012, ayant déjà rempli l'évaluation une fois et commençant maintenant la formation en classe de niveau 1. En conséquence, ils seraient invités à remplir l'évaluation des CEGMO une seconde fois pendant qu'ils étaient à l'école afin de permettre de comparer les résultats obtenus avant et après les tests ainsi que d'établir des comparaisons plus générales avec les notes des autres participants aux tests. Cependant, il n'a pas été possible d'effectuer ces analyses puisque ces apprentis, qui s'étaient inscrits pendant la période visée par l'étude et qui avaient déjà passé le test une fois, ne faisaient pas partie du groupe suivant la formation en classe et ne fréquenteraient probablement pas un collège avant septembre 2013. Par conséquent, aucune comparaison n'a pu être établie entre les deux groupes de participants aux tests, et l'amélioration des compétences avant et après les tests n'a pas pu être mesurée.

Groupes de discussion

Neuf discussions ont eu lieu avec les groupes d'intervenants. Les apprentis suivant la formation de niveau 1 ont été invités à assister aux groupes de discussion dans chacun des trois collèges en octobre 2012. Des questions sur l'outil d'évaluation des CEGMO, le processus et les difficultés éprouvées ont été posées pendant chaque groupe de discussion. Les membres du personnel du MFCU qui sont appelés à échanger avec les apprentis à Kitchener, Ottawa et Sudbury ont également participé à des groupes de discussion. De même, les enseignants et le personnel des collèges Conestoga, Algonquin et Cambrian qui assurent des services d'enseignement, consultatifs ou administratifs aux apprentis ont également pris part à des groupes de discussion.

Dans le cadre des groupes de discussion, nous avons pu approfondir d'autres sujets et poser d'autres sous-questions portant sur les aspects suivants :

- le niveau de préparation des apprentis au moment de s'inscrire à un programme du MFCU ou d'entreprendre la composante à l'école d'apprentissage de leur métier;
- les services mis à la disposition des apprentis devant parfaire leurs compétences afin de réussir la composante à l'école de leur programme d'apprentissage, et leur utilisation de ces ressources;
- la motivation des apprentis à se servir de l'outil d'évaluation en ligne et le taux d'utilisation réelle de l'outil (c'est-à-dire le taux de participation des apprentis);
- la convivialité de l'outil en ligne;
- l'utilité de l'outil en ligne (par exemple, la facilité d'accès, l'information requise, la qualité du matériel);
- des recommandations sur le moment de promouvoir l'utilisation de l'outil en ligne et la probabilité d'effets positifs.

Présentation et analyse des données

Voici un résumé des données quantitatives découlant du projet L'évaluation des CEGMO ainsi que des renseignements qualitatifs recueillis dans le cadre des groupes de discussion.

En raison du faible taux de participation, très peu de données quantitatives sont disponibles et les chercheurs n'ont pas été en mesure de répondre à la question de recherche principale. Toutefois, les discussions avec les groupes d'intervenants ont apporté de précieuses perspectives au sujet du peu d'intérêt et du manque de participation ainsi que de la valeur de l'outil d'évaluation des CEGMO. Les participants aux groupes de discussion ont formulé relativement les mêmes recommandations au sujet de la promotion et de l'utilisation futures de l'outil d'autoévaluation en ligne.

Données sur les CEGMO

En mai 2013, les données disponibles ont été extraites du site Web du projet L'évaluation des CEGMO et compilées.

- a) Le MFCU a invité 476 apprentis à participer au premier test au moment de leur inscription. Seulement 6 % d'entre eux ont effectué le premier test. Aucun des participants n'a accepté d'être contacté ou de prendre part à des activités de suivi.
- b) Des invitations à participer au deuxième test ont été lancées aux 400 apprentis suivant la formation en classe de niveau 1 dans les trois collèges en septembre et octobre 2012. La participation était facultative et 19 % des apprentis ont effectué ce test. Aucun d'entre eux n'avait passé le premier test.
- c) Certains apprentis des deux groupes ont repris le test en ligne pendant leurs temps libres. Les résultats des 12 participants (1,4 %) ayant repris les tests révèlent que, dans tous les cas, les résultats sont demeurés les mêmes ou faisaient état de légères améliorations. Étant donné que la majorité des participants ont repris le test de 6 à 48 heures après avoir effectué le premier test, il est donc peu probable qu'ils aient utilisé les ressources d'apprentissage mises à leur disposition entre les deux tests. Les chercheurs ne peuvent donc pas tirer de conclusions sur l'efficacité des ressources d'après ces données.

- d) Il semble que le taux global d'utilisation du site Web du projet L'évaluation des CEGMO ait augmenté pendant la période visée par l'étude, mais les utilisateurs n'ont pas indiqué qu'ils faisaient partie du projet.

Profil des participants aux tests

Des 876 apprentis invités à participer, 12 % ont effectué l'évaluation. Les participants aux tests étaient principalement des hommes (93 %), ce qui est conforme au profil des apprentis inscrits en Ontario, dont 76 % sont des hommes². Comme les chercheurs pouvaient s'y attendre, la majorité des participants aux tests avaient obtenu un diplôme de fin d'études secondaires et plus de 30 % d'entre eux avaient suivi des études postsecondaires. Les participants aux tests, dont la majorité était âgée de moins de 35 ans, représentaient 17 métiers différents désignés Sceau rouge.

Évaluation des résultats des 106 participants aux tests

Chaque participant a eu l'occasion d'évaluer ses compétences en lecture, en utilisation de documents et en mathématiques se rapportant au métier qu'il a choisi. Selon les résultats, 9 % des participants ne satisfaisaient pas aux exigences minimales en lecture et 22 % ne possédaient pas les compétences minimales en utilisation de documents requises pour exercer leur métier. En ce qui a trait aux compétences plus poussées en mathématiques, comme la géométrie et la trigonométrie, plus de 80 % des participants ne répondaient pas aux exigences minimales pour leur métier. Ces résultats indiquent qu'il faut offrir aux apprentis plus d'occasions de développement professionnel.

² Selon les données de Statistique Canada de 2011.

Tableau 1 : Résultats des évaluations des 106 participants aux tests

Genre d'évaluation	Nombre de participants aux tests	N'atteignaient pas le niveau minimal
Lecture	95	19 %
Utilisation de documents	87	22 %
Mathématiques		
Nombres entiers	79	5 %
Algèbre	79	37 %
Chiffres décimaux	79	28 %
Fractions	79	39 %
Pourcentage	78	40 %
Géométrie, tâche avancée	77	81 %
Géométrie, figures planes	79	26 %
Géométrie, solides	79	37 %
Mesure	79	16 %
Trigonométrie	52	81 %

Données des groupes de discussion

Aperçu des groupes de discussion

Les échanges directs avec les intervenants se sont révélés la méthode la plus efficace dans le cadre de ce projet pour évaluer l'incidence (tant réelle que possible) de l'outil d'évaluation en ligne ainsi que pour recueillir les opinions, observations et recommandations pertinentes des groupes d'intervenants. Trois groupes d'intervenants ont été choisis pour prendre part aux groupes de discussion : des représentants du MFCU se trouvant dans les trois régions géographiques des collèges, des représentants de ces trois collèges et des apprentis suivant la formation en classe dans chacun de ces trois collèges. Étant donné que les apprentis qui s'étaient inscrits auprès du MFCU pendant le printemps et l'été de 2012 travaillaient chez leurs employeurs à l'automne de 2012 et n'étaient pas encore inscrits aux séances de formation en classe dans les collèges, on a offert aux apprentis qui suivaient des cours collégiaux cet automne-là de mettre à l'essai l'outil d'évaluation en ligne. Ces apprentis ont essentiellement fait fonction de « mandataires » pour les apprentis nouvellement inscrits afin de permettre aux chercheurs d'obtenir leur rétroaction sur les principales sous-questions du projet de recherche.

Toutes les discussions avec les groupes d'intervenants ont eu lieu en personne en octobre, à l'exception de celles avec deux groupes de représentants du MFCU (Ottawa et Sudbury) qui ont été tenues dans le cadre

d'une téléconférence³. Un expert-conseil a animé les discussions ainsi qu'a résumé et analysé les constatations se rapportant aux questions du projet de recherche.

Questions de recherche posées aux groupes de discussion

Tous les groupes de discussion ont fourni des renseignements utiles relativement à la question de recherche principale ainsi qu'aux différentes sous-questions. L'incidence de l'utilisation (c'est-à-dire l'efficacité) de l'outil en ligne sur la réussite scolaire des apprentis ne pouvait pas être évaluée à ce stade-ci puisque les groupes d'apprentis mandataires venaient de commencer leur formation en classe et n'avaient pas encore obtenu leurs notes pour la session d'automne. Toutefois, les groupes d'intervenants étaient en mesure de formuler des commentaires sur la probabilité de répercussions positives ainsi que sur le meilleur moment et sur la façon la plus efficace d'utiliser l'outil pour accroître au maximum son incidence sur les apprentis éprouvant des difficultés scolaires.

Principaux messages des groupes de discussion

Représentants du MFCU

Vingt-sept représentants du MFCU ont participé aux groupes de discussion dans trois régions : Ottawa, Kitchener et Sudbury. En règle générale, le personnel du ministère n'évalue pas l'état de préparation des apprentis lorsqu'il procède à l'inscription d'un apprenti. Il peut poser à l'apprenti des questions au sujet de son style d'apprentissage, discuter avec lui de sa meilleure façon d'apprendre et examiner son relevé de notes d'études secondaires ou autres. Étant donné que l'employeur est présent au moment de l'inscription, tant l'apprenti que le représentant du MFCU hésitent à discuter de l'état de préparation puisque cela pourrait être gênant pour l'apprenti et avoir une incidence sur la relation apprenti-employeur. Qui plus est, les représentants du MFCU ne communiquent pas avec les apprentis après qu'ils les ont inscrits. Le ministère ne connaîtra pas les résultats des cours d'appoint suivis par les apprentis et ne dispose d'aucun mécanisme pour assurer un suivi des aiguillages faits, s'il y a lieu, par son personnel.

De nombreux représentants ont indiqué que les apprentis sont peu enclins à prendre des initiatives au sujet de leur état de préparation : « *Au moment de leur inscription, les apprentis se bornent à parer au plus pressé plutôt qu'être enclins à prendre des initiatives. Ils sont tous convaincus qu'ils vont réussir.* »

Voici les recommandations formulées par les représentants du MFCU :

- Si aucun des représentants n'était d'avis qu'il serait préférable d'utiliser l'outil en ligne dans les écoles secondaires, plusieurs d'entre eux ont émis les commentaires suivants : « *Communiquez avec les conseils scolaires. Présentez les métiers aux élèves de 7^e et 8^e années, voire avant cela.* » ; « *Ce serait bien si les apprentis pouvaient passer le test avant même de présenter une demande d'admission à un programme d'apprentissage – PAJO ou école secondaire* » ; « *Les élèves pourraient évaluer leur intérêt pour un métier pendant leurs études secondaires* ». L'outil d'évaluation était en outre considéré comme un moyen d'aider le personnel des écoles secondaires à « comprendre la nature du métier » et à déterminer les compétences requises. Plus vite un futur apprenti se rend compte de ses lacunes scolaires et obtient de l'aide pour les combler, mieux c'est.
- Certains représentants ont indiqué que l'inscription auprès du MFCU est un bon moment pour présenter l'outil d'évaluation des CEGMO. Cependant, même parmi ceux qui étaient de cet avis, les

³ L'horaire des discussions en groupe, les documents utilisés pendant les discussions et un résumé des données recueillies sont présentés dans les annexes.

représentants reconnaissaient qu'il était préférable d'encourager les apprentis à utiliser l'outil en ligne plusieurs fois pendant leur formation en classe et en cours d'emploi.

- La majorité des représentants estimaient que le meilleur moment de présenter l'outil d'évaluation était probablement lorsque les apprentis passent « *en mode étudiant* ». Il pourrait être mis en valeur lorsque les offres pour la formation en classe sont envoyées : « *Le PF envoie les trousseaux d'information de deux à trois mois avant le début de la formation en classe. Il s'agirait d'un bon moment pour effectuer l'évaluation, pour assurer un suivi des résultats et recommander de l'aide aux apprentis.* »
- La première semaine de formation en classe des apprentis était en général considérée comme le meilleur moment : « *Utilisez-le (l'outil en ligne) comme un outil de vérification afin que l'enseignant puisse déterminer et délimiter le processus d'aiguillage vers les services aux étudiants s'il ressort de l'évaluation que l'apprenti éprouve certaines difficultés* »; « *J'aimerais les aiguiller le plus rapidement possible puisqu'ils ne sont à l'école que très peu de temps et que cela peut prendre jusqu'à quatre semaines avant que des mesures d'adaptation soient prises.* ». Les apprentis ont accès à des ordinateurs et ressources au collège et sont donc davantage prêts à accepter de l'aide.

Les représentants du MFCU ont également proposé des façons de motiver les apprentis à se servir de l'outil d'évaluation des CEGMO, y compris des stratégies de commercialisation, l'utilisation de témoignages d'autres apprentis et la possibilité de rendre l'évaluation obligatoire. Il a été reconnu qu'il y a eu très peu de temps dans le cadre du projet pour orienter et motiver les apprentis au moment de l'inscription. On a laissé entendre que les données mentionnées par l'équipe de recherche ne correspondaient pas au nombre réel d'invitations fournies (« *En fait, nous avons transmis plus d'invitations que cela* »).

Représentants des collègues

Vingt-quatre membres du personnel enseignant et administratif jouant un rôle dans les programmes d'apprentissage ont assisté aux séances tenues dans les trois collèges. La majorité des participants étaient des enseignants des programmes d'apprentissage, mais il y avait également des administrateurs, du personnel de soutien et des enseignants en communications et mathématiques.

Les participants estimaient que les nouveaux diplômés du secondaire éprouvaient des difficultés en mathématiques et en compréhension de lecture. Ils ont nommé plusieurs ressources mises à la disposition des étudiants ayant besoin d'aide : services d'aide aux étudiants; programmes d'alphabétisation et d'enseignement des compétences de base et autres programmes de rattrapage scolaire; tutorat par les pairs, tant officiel qu'officieux; et « *tutorat par les enseignants en classe et hors des heures de classe (trois heures par semaine, individualisé ou en petits groupes)* ». Diverses stratégies pour aider les étudiants ayant des difficultés ont été mentionnées, comme « *l'enregistrement du contenu des cours et de renseignements en ligne afin que les étudiants puissent examiner au préalable et consulter le matériel pédagogique* » et « *intégrer les mathématiques aux ateliers et cours théoriques* ». Le manque de motivation des étudiants à utiliser l'aide à leur disposition est ressorti clairement : « *Certains étudiants préfèrent échouer plutôt que demander de l'aide.* » Pour ce qui est des cas de réussite signalés, certaines stratégies semblaient être plus efficaces, comme : « *le tutorat officieux par les pairs est ce qui a fonctionné le mieux* » ou « *le tutorat individualisé offert par les enseignants est la pratique la plus efficace* ».

Voici les recommandations des enseignants et du personnel des collèges :

- Les réponses des enseignants allaient dans le même sens que celles des représentants du MFCU. Les enseignants ont proposé divers moments pour effectuer l'évaluation : pendant les études secondaires, avant l'obtention du diplôme, au moment de l'inscription auprès du MFCU et de l'employeur (elle « *devrait être obligatoire une fois qu'ils sont inscrits, mais ne devrait pas servir à déterminer les*

apprentis à accepter au programme »); avant le semestre de la formation en classe; ou pendant la séance d'orientation au collège.

Pour motiver les apprentis à utiliser l'outil, il a été proposé, entre autres, de rendre l'autoévaluation obligatoire, c'est-à-dire une activité obligatoire pendant la première semaine de la formation en classe ou en faire une « *une exigence pour l'obtention du certificat de qualification professionnelle* ».

Apprentis

Au total, 58 apprentis ont assisté aux quatre séances de discussion en groupe. Ils représentaient différents métiers, dont technicien à l'entretien et à la réparation d'automobiles, mécanicien de réfrigération et d'air conditionné, mécanicien de chantier, transformateur de métaux, machiniste et technicien des installations. La majorité des apprentis ont indiqué qu'ils « *se sentaient prêts à réussir* ». Certains ont indiqué « *qu'ils travaillaient comme apprentis depuis deux à cinq ans* », tandis que les autres détenaient un diplôme d'études secondaires et même, pour certains, un diplôme d'études postsecondaires. Une très faible minorité d'apprentis invités à utiliser l'outil d'évaluation des compétences en ligne était disposée à l'essayer.

Ceux ayant utilisé l'outil ont précisé « *qu'ils trouvaient l'outil et l'interface Web faciles à utiliser* »; que l'outil était « *assez simple, très rapide et très facile à utiliser* ». Plusieurs apprentis ont souligné que l'évaluation avait pris plus de temps qu'ils n'avaient prévu, en particulier la section sur les mathématiques. Le commentaire positif passé le plus fréquemment était que les questions du test se rapportaient à leur métier (« *pour la soudure, c'était plus facile et plus pertinent au métier* »).

Voici les recommandations des apprentis en réponse à la question ci-après :

Si on vous avait donné l'occasion de vous servir de cet outil de rattrapage scolaire en ligne au moment de vous inscrire comme apprenti auprès du ministère, l'auriez-vous utilisé?

- La majorité des commentaires étaient positifs. Dans un collège, 22 des 23 apprentis ont déclaré qu'ils essaieraient au moins d'utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne au moment de leur inscription auprès du ministère : « *Si cela peut aider, pourquoi pas?* ».
- Plusieurs apprentis ont indiqué qu'il serait préférable d'offrir l'outil au moment de l'inscription étant donné qu'ils sont très occupés une fois qu'ils commencent l'école. L'outil pourrait en outre les aider à réaliser leurs travaux scolaires : « *Cela aurait été plus simple si j'avais pu faire des travaux en mathématiques au préalable, car j'aurais alors été prêt au moment de commencer l'école* ».
- Certains étaient d'avis que l'outil devrait être offert aux apprentis ou mis à leur disposition plus d'une fois : « *Offrez aux apprentis de prendre le test à deux reprises. La première invitation serait lancée par le MFCU une fois les apprentis inscrits à leur programme et la deuxième invitation viendrait de l'enseignant lorsque la formation en classe au [collège] débute* ».
- L'outil revêtait très peu d'intérêt pour les diplômés d'études postsecondaires. Différents moments pour inviter les apprentis à utiliser l'outil ont été proposés : « *S'il mettait offert pendant la formation en classe, je serai plus disposé à l'utiliser étant donné que je suis déjà dans une mentalité d'étudiant* »; « *avant de vous inscrire à votre programme d'enseignement coopératif à l'école secondaire* »; « *en 12^e année, parce que sinon ils commencent un programme d'apprentissage, achètent des outils puis abandonnent après quatre mois parce qu'ils n'étaient pas prêts à exercer le métier en raison d'un manque de connaissances et de compétences* ».

Discussion

Dans le cadre de la présente étude, nous avons donné aux apprentis l'occasion d'évaluer et, s'il y a lieu, d'améliorer leurs compétences en lecture, en mathématiques et en utilisation de documents liées au métier de leur choix. Cette occasion leur a été offerte bien avant le début prévu de leur formation en classe afin qu'ils disposent d'amplement de temps pour mettre à jour leurs compétences. Nous avons mis à la disposition des apprentis un outil gratuit, convivial, facilement accessible, personnalisé et confidentiel. Au moyen de codes de projet, nous avons pu déterminer que seulement 6 % des nouveaux apprentis avaient passé le premier test en se servant de l'outil d'évaluation des CEGMO, même si l'invitation à participer leur avait été lancée par le MFCU, un intervenant important au projet. Le taux de participation au deuxième test a été légèrement supérieur, soit 19 %. Les raisons pour lesquelles le taux de participation au deuxième test était plus élevé ne sont pas connues, mais elles peuvent s'expliquer par un intérêt ou des inquiétudes accrues de la part des apprentis au sujet de leurs compétences essentielles lorsqu'ils fréquentent l'école.

L'une de nos hypothèses au sujet du moment où un apprenti nouvellement inscrit suit sa formation en classe de niveau 1 s'est avérée inexacte. En raison de la hausse importante du nombre d'apprentis inscrits, de nombreux apprentis de première année n'entreprennent pas leur formation en classe au cours des six premiers mois ou plus suivant leur inscription. Cela a eu une incidence sur les résultats du projet étant donné que les chercheurs s'attendaient à ce que les apprentis suivent leur formation en classe dans les trois à six mois après leur inscription. Par conséquent, les groupes d'apprentis suivant leur formation de niveau 1 aux trois collèges qui ont passé le test à l'automne de 2012 étaient différents des groupes d'apprentis qui venaient de s'inscrire et qui ont passé le test au printemps et à l'été de 2012. Ces groupes seraient toutefois constitués de façon semblable et pourraient servir de groupe de mandataires, à tout le moins pour la collecte des renseignements qualitatifs.

Même si les données sont limitées en raison du faible taux d'utilisation de l'outil d'évaluation des CEGMO, les résultats de la première évaluation révèlent que certains apprentis ne possèdent pas des compétences suffisantes en lecture, utilisation de documents et mathématiques pour exercer leur métier. Selon ces résultats, 19 % des participants aux tests n'atteignaient pas le niveau minimal en lecture, 22 % ne répondaient pas aux exigences minimales en utilisation de documents et, dans le cas des mathématiques avancées, comme la trigonométrie et la géométrie, plus de 80 % des répondants ne possédaient pas le niveau minimal de compétences pour leur métier. Certains apprentis ont obtenu de meilleurs résultats au cours des évaluations subséquentes, mais rien n'indique qu'ils avaient utilisé un plan de l'apprenant ou des ressources d'apprentissage pour améliorer leurs résultats.

Des faits intéressants ont été soulevés pendant les groupes de discussion :

1. *Niveau de préparation des apprentis.* Les apprentis les plus susceptibles de se sentir prêts à réussir leur programme sont ceux qui ont obtenu récemment un diplôme d'études postsecondaires.
2. *Aide offerte aux apprentis insuffisamment préparés.* Il existe une panoplie impressionnante de services accessibles aux apprentis ayant besoin d'aide sur le plan scolaire, et les représentants du MFCU et des collèges les recommandent régulièrement aux nouveaux apprentis. Cependant, le recours à ces services varie.
3. *Motivation et utilisation de l'outil d'autoévaluation en ligne.* Peu d'apprentis ont utilisé l'outil. En général, les apprentis qui s'en sont servis croyaient en son potentiel. Il n'y a pas eu de consensus sur la question de savoir si l'outil devait être rendu obligatoire. Les apprentis étaient favorables à cette idée, en particulier s'il est utilisé au début de leur formation en classe.

4. *Convivialité de l'outil d'autoévaluation en ligne.* Les apprentis qui ont essayé l'outil en ligne étaient d'avis qu'il était facile d'y accéder et de l'utiliser. Les participants n'ont pas exprimé de préoccupations importantes au sujet des renseignements personnels à fournir au moment de s'inscrire au système en ligne. Ils jugeaient le plan d'apprentissage personnalisé produit par le système comme étant très utile (bien qu'une faible minorité ait utilisé l'outil).
5. *Utilité de l'outil d'autoévaluation en ligne.* En général, les participants convenaient que les futurs apprentis devraient trouver l'outil très utile et que celui-ci devrait être mis à leur disposition. Les apprentis avaient une opinion très positive de la valeur possible de cet outil. Certains participants ont proposé que l'outil pourrait être utile aux étudiants du secondaire qui tâchent de prendre des décisions au sujet leur profession.
6. *Moment d'offrir ou de promouvoir l'outil en ligne.* Les participants s'entendaient pour dire qu'il fallait promouvoir l'outil et le rendre disponible aux apprentis à plusieurs moments pendant leur formation, y compris à l'école secondaire, au moment de l'inscription auprès du MFCU, lorsqu'ils sont admis à la formation en classe ou lorsqu'il la commence, et pendant la préparation en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle. La majorité privilégiait l'option d'effectuer l'évaluation au début de la composante en classe de leur formation.

Conclusions

1. Il n'y avait pas suffisamment de données pour répondre à la question de recherche. Très peu d'apprentis nouvellement inscrits ont utilisé l'outil d'évaluation des CEGMO, et quelques apprentis suivant la formation en classe de niveau 1 se sont servis de l'outil. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si l'utilisation de l'outil avait permis aux apprentis d'améliorer leurs résultats scolaires. Le petit nombre (12) d'apprentis ayant passé l'évaluation à deux reprises ont obtenu la même note à chaque évaluation ou une note légèrement supérieure la deuxième fois, mais rien n'indique que les apprentis avaient suivi des cours d'appoint entre les deux. Les participants ont formulé des commentaires très positifs au sujet de la *capacité* de cet outil de faire une différence, et tous les intervenants appuyaient fortement l'idée d'encourager d'autres groupes, comme les écoles secondaires, à utiliser l'outil.
2. Les préoccupations des enseignants des collèges selon lesquelles les apprentis ne possèdent pas les compétences de base en mathématiques et en communications ont été confirmées par les résultats des 106 apprentis ayant passé l'évaluation puisque le cinquième d'entre eux ne satisfait pas au niveau minimal en lecture et en utilisation de documents et qu'un pourcentage encore plus important ne possédait pas les compétences minimales en mathématiques.
3. L'outil d'évaluation des CEGMO en ligne est facile à utiliser et à interpréter selon les commentaires formulés par les apprentis qui l'ont mis à l'essai.
4. Tant que l'évaluation des compétences essentielles ne devient pas obligatoire ou n'est pas intégrée aux programmes d'apprentissage, il est peu probable que les apprentis profiteront de leur gré des outils mis à leur disposition, comme l'outil d'évaluation des CEGMO. Le fait que les apprentis aient été invités ou encouragés à passer l'évaluation par le personnel du MFCU et des collèges – des intervenants importants dans les programmes d'apprentissage – semble n'avoir eu que des effets minimes.

Références bibliographiques

Études et rapports

- Armstrong, R. (2008). Projet d'accréditation obligatoire. Extrait de : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eao/report.pdf>
- Association des collèges communautaires du Canada. (Décembre 2012). *Rapport de la rencontre avec la ministre Diane Finley, Ressources humaines et Développement des compétences Canada*. Ottawa : Auteur. Extrait de : <http://www.accc.ca/xp/index.php/fr/comm/a-l-accc/608-inside-accc-20121221>
- Forum canadien sur l'apprentissage. (2004). *Avoir accès aux programmes d'apprentissage au Canada et les réussir : Perception des obstacles* (« Rapport de consultation »). Ottawa : Auteur. Extrait de : www.caf-fca.org
- Forum canadien sur l'apprentissage. (Novembre 2012). *Apprenticeship Analysis: Registration and Completion in 2010*. Ottawa : Auteur. Extrait de : www.caf-fca.org
- Forum canadien sur l'apprentissage. (2011). *Exploration des taux d'achèvement des programmes d'apprentissage au Canada*. Ottawa : Auteur. Extrait de : www.cfa-fca.org
- Forum canadien sur l'apprentissage. (2007). *Le lien entre les compétences essentielles et la réussite en apprentissage*. Ottawa : Auteur. Extrait de : www.cfa-fca.org
- Comité de recherche du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. (2011) Aperçu des principales constatations de l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2007. *Le journal canadien de l'apprentissage*, volume 4. Extrait de http://caf-fca.org/index.php?page=volumes&hl=fr_CA
- Centre syndical et patronal du Canada. (2004). *Essential Skills in Apprenticeship and Skilled Trades: An Environmental Scan*. Extrait de : <http://en.copian.ca/library/research/clbc/essential/05feb15.pdf>
- Clark, B. et M. Jurmain. (Avril 2013). *Research on Effective Technical Literacy and Numeracy Supports for the Ontario Apprenticeship Context*. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Non publié.
- Desjardins, L. (2001). *Taux d'achèvement et de non-persévérance des apprentis inscrits : la durée du programme importe-t-elle?* Ottawa : Statistique Canada. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010002/article/11253-fra.htm>
- Evetts, J. et J. Fownes. (Novembre 2001). *Essential Skills and Success in Apprenticeship*. Vancouver, C.-B. : British Columbia Construction Industry Skills Improvement Council. Extrait de : http://skillplan.ca/wp-content/uploads/2012/04/Appr_Rpt_Complete.pdf
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. (2012). *Apprenticeship In-School Training Completion Rates by TDA, 2008/09 to 2011/12*. Non publié.
- Ordre des métiers de l'Ontario. (2013). Liste des métiers. Extrait de : http://www.collegeoftrades.ca/wp-content/uploads/TradesInOntarioTradesCodes_FR.pdf

Stewart, G. (2009). *La formation en apprentissage en Ontario : Étude documentaire et pistes de recherche*
Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Outils d'évaluation de la littératie et de la numératie liés à l'apprentissage

Comité sectoriel des collèges pour la mise à niveau des adultes. *Compétences essentielles des gens de métier de l'Ontario*. Accessible à l'adresse : <http://esot.essentialskillsgroup.com/>

Industrial Training Authority (ITA). Colombie-Britannique. *ITA Essential Skills*. Accessible à l'adresse : <http://www.itabc.ca/discover-apprenticeship-programs/ita-essential-skills>

